

LES JEUNES INACTIFS ÂGÉS DE 16 À 17 ANS

EN ÎLE-DE-FRANCE, EN 2017

La petite enfance et l'enfance restent des domaines majeurs dans les politiques familiales, en référence à la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) 2018-2022, signée entre l'État et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). Cependant, la question de la jeunesse n'a pas été retenue au même niveau de priorité, même si la Cnaf poursuit le développement de dispositifs en direction du public jeune, notamment pour soutenir les foyers jeunes travailleurs et les points d'accueil et d'écoute jeunes, déployer les « Promeneurs du Net » (1) ou encore lancer des appels à projets au bénéfice de ce public dans le cadre des fonds publics et territoires ou du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité.

Par ailleurs, la thématique « jeunesse » est le plus souvent incluse dans les axes relatifs à l'enfance ou aux jeunes adultes, sans qu'une attention particulière ne soit accordée à la tranche d'âge des 16-17 ans. Ainsi, diverses études traitent de la pauvreté infantile (2) ou de l'orientation des jeunes adultes (3), sans aborder la spécificité des 16-17 ans, et notamment des jeunes inactifs. Si ces lectures nourrissent le débat portant sur l'enfance et la jeunesse et identifient des caractéristiques relatives à cette population, la spécificité des jeunes inactifs de 16 à 17 ans révolus semble absente de ces réflexions.

Fréquemment appelés les Neets (4), ces jeunes, qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire, ne sont ni à l'école, ni en emploi et ni en formation. Ces jeunes, encore à la charge de leurs parents au sens de la législation de la Branche famille, risquent par leur décrochage scolaire ou leur manque de formation d'être confrontés dès l'âge adulte à une plus forte vulnérabilité. Pour réduire ce risque, certains dispositifs, proposés par les missions locales (5), comme le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) (2016) ou encore la Garantie Jeune (2017), modalité spécifique du PACEA, accompagnent ce jeune public (6). De plus, le Plan de lutte contre la pauvreté et la précarité 2018-2022, mis en place par Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, réaffirme cette préoccupation en la mettant au cœur de ses 5 engagements pour d'une part « [garantir] un parcours de formation pour tous les jeunes » et d'autre part, « pour rompre la reproduction de la pauvreté ».

Ce *Bulletin d'Information* offre quelques éléments sociodémographiques situant les jeunes inactifs franciliens âgés de 16 à 17 ans (7) révolus. Ces données permettent ainsi d'apporter un nouvel éclairage au débat public portant tant sur la jeunesse, sur la pauvreté et la précarité que sur la parentalité.

(1) Les « promeneurs du Net » ont été généralisés en 2014 suite à l'initiative de la Caf de la Manche en 2012 qui a souhaité « accompagner les professionnels de la jeunesse aux modalités de communication des jeunes ». Sur ce sujet, cf. Cathelineau F., Audran M., Régier-Petit M. et Jan A., « Évaluation qualitative du dispositif « Promeneurs du Net », *Dossier d'étude*, Collection des documents de travail de la Cnaf, n°206, 2019

(2) Guérin D., « Les enfants de foyers allocataires à bas revenus en Île-de-France. Évolution et caractéristiques de la pauvreté infantile de 2013 à 2017 », *Dossier d'études des Caf en Île-de-France*, n°18, Juillet 2018

(3) Hoibian S. et Millot C., « Aider les jeunes à mieux identifier leurs goûts et motivations personnelles : un levier pour améliorer l'orientation », Credoc, Décembre 2018

(4) Pour l'acronyme de « Not in education, employment or training ».

(5) Il existe plus de 400 missions locales en France. Ces associations exercent une mission de service public de proximité et traitent des difficultés d'insertion (emploi, formation, logement,...) auprès des jeunes de 16 à 25 ans.

(6) D'autres dispositifs existent, toutefois, comme par exemple, les Points d'accueil écoute jeunes (PAEJ), créés en 2002, afin que les jeunes âgés entre 12 ans et 25 ans et rencontrant des difficultés (conflits familiaux, échec scolaire, délinquance,...) puissent exprimer librement leur mal être et retrouver une capacité d'initiative et d'action.

(7) Voir note méthodologique.

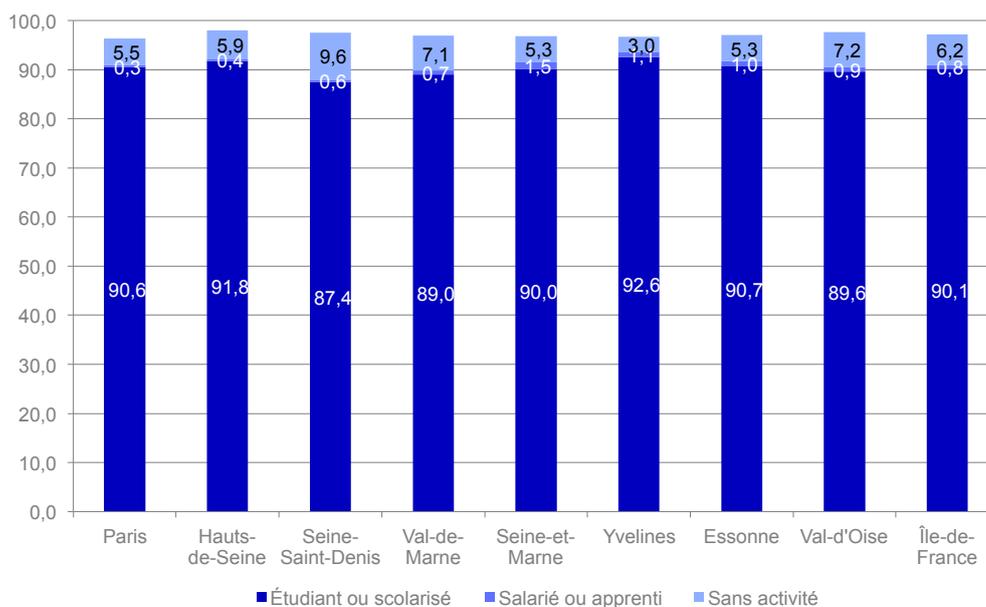
■ En 2017, 13 400 jeunes de 16-17 ans inactifs

À la fin de l'année 2017, 224 511 jeunes âgés de 16 ans à moins de 18 ans vivent en Île-de-France. Bien que la scolarité ne soit plus obligatoire au-delà des 16 ans, la majorité des jeunes poursuit une scolarité (90,1 %) tandis que 1 818 jeunes de cette tranche d'âge sont salariés ou en apprentissage (à peine 1 %). En revanche, 13 435 jeunes sont dits inactifs en Île-de-France, représentant 6,2 % de cette catégorie (cf. figure 1.).

Ces jeunes sont principalement des garçons pour 55,4 %, dont la moitié d'entre eux vit dans une famille nombreuse (3 enfants et plus) et dont un tiers vit dans une famille avec 2 enfants à charge (cf. figure 3.).

Globalement en Île-de-France, près de 7 jeunes sur 10 âgés entre 16 ans et 17 ans révolus vivent dans une famille en couple et un tiers d'entre eux vit dans une famille monoparentale (cf. figure 4.). Or, en examinant la situation des familles ayant au moins un jeune inactif

Figure 1. L'activité des jeunes de 16 à 17 ans par département, en %

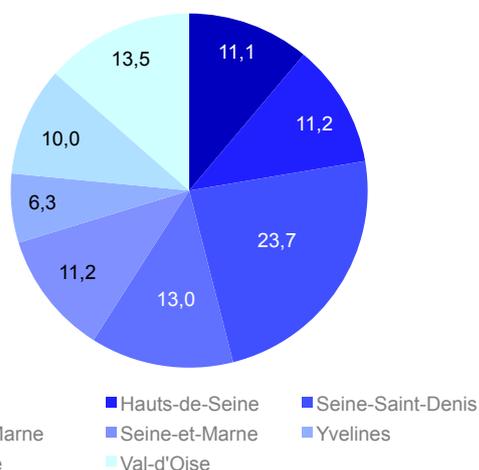


Source : Caf en Île-de-France, décembre 2017

Lecture : En Seine-Saint-Denis, 9,6 % des jeunes de 16 à 17 ans sont sans activité.

Ils vivent principalement en petite couronne dont la moitié d'entre eux réside en Seine-Saint-Denis tandis que 4 jeunes sur 10 vivent en grande couronne, où les Yvelines en concentrent le moins (cf. figure 2.).

Figure 2. Répartition des jeunes de 16 à 17 ans inactifs par département, en %



Source : Caf en Île-de-France, décembre 2017

Lecture : En 2017, 11,1 % des jeunes de 16 à 17 ans inactifs vivent à Paris.

Note méthodologique

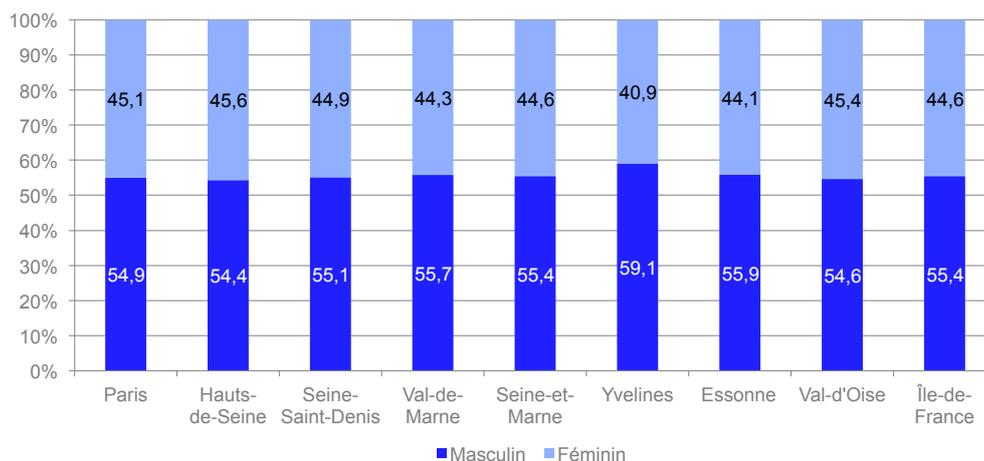
Les données présentées dans ce Bulletin d'information traitent des enfants à charge au sens des prestations familiales âgés de 16 à moins de 18 ans. Les Caf sont en mesure de saisir l'inactivité de cette catégorie d'enfant grâce à l'absence de certificat de scolarité nécessaire pour percevoir l'Allocation de rentrée scolaire, ou autre justificatif attestant d'une activité salariée par exemple. Ainsi, 5 catégories caractérisent l'activité de l'enfant : étudiant ou scolarisé / salarié ou apprenti / sans activité / infirmité / Autre.

Dans cette étude, il s'agit donc bien des enfants sans activité.

Les données sont extraites des données consolidées à N+6 mois, il n'a donc pas été possible de traiter les données 2018 puisque non parues au moment de l'étude.

Figure 3. Les caractéristiques des jeunes inactifs selon le sexe et le nombre d'enfants par famille, par département, en %

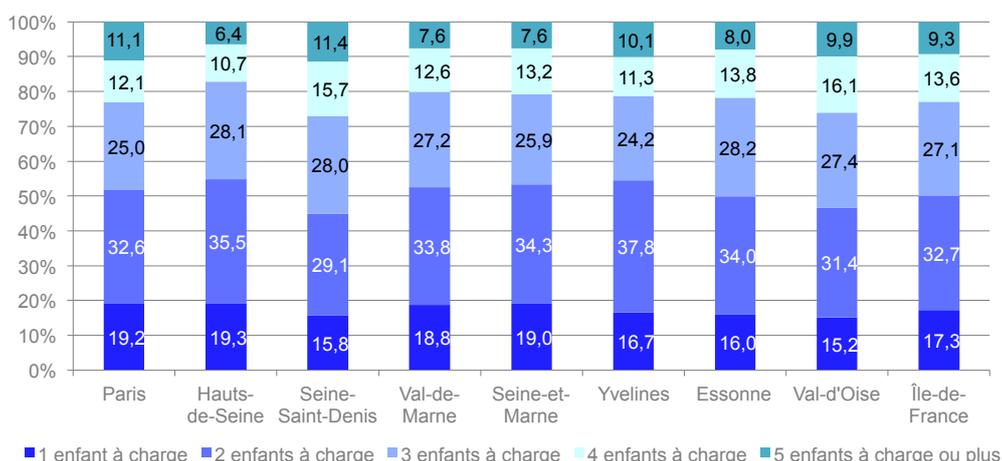
Le sexe



Source : Caf en Île-de-France, décembre 2017

Lecture : Dans les Hauts-de-Seine, 45,6 % des jeunes de 16 à 17 ans inactifs sont des filles.

Le nombre d'enfants par famille



Source : Caf en Île-de-France, décembre 2017

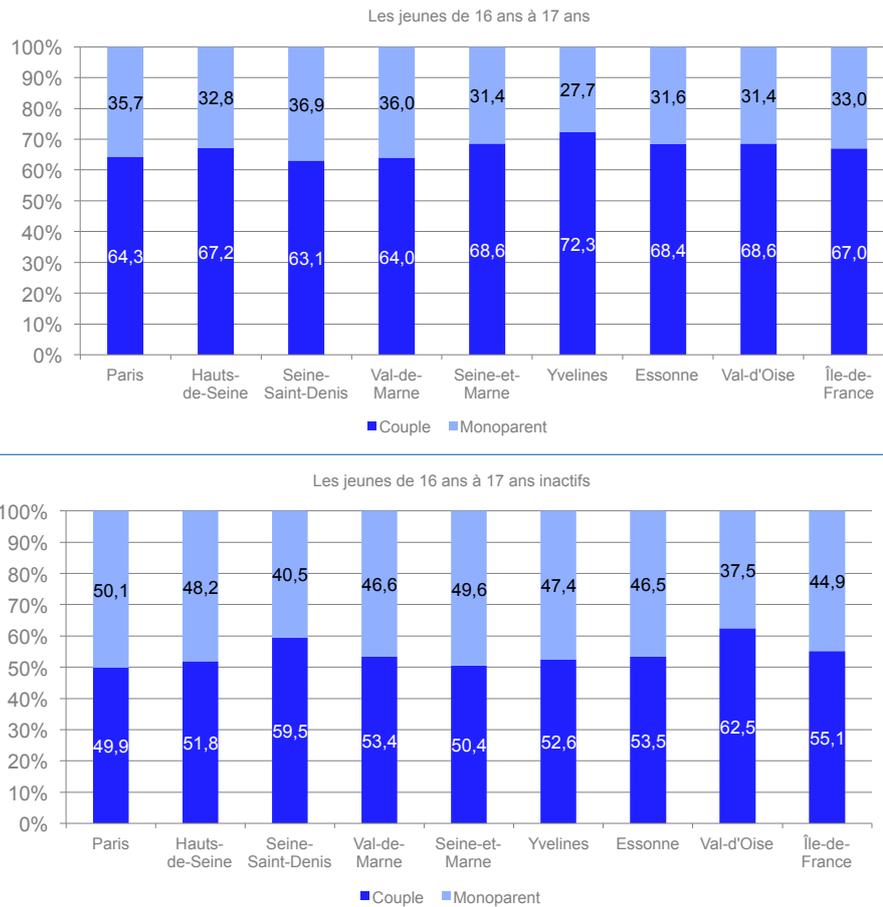
Lecture : En Île-de-France, 32,7 % des jeunes de 16 à 17 ans inactifs vivent dans un foyer avec 2 enfants à charge.

de cette même tranche d'âge, les familles monoparentales sont surreprésentées (+ 12 points). Excepté en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise, les écarts sont concentrés entre + 15 points (Paris/Essonne) et + 20 points (Yvelines). En effet, dans la plupart des départements franciliens, près d'1 jeune inactif sur 2 vit dans une famille monoparentale.

Ainsi, l'étude comparative des situations des familles des jeunes inactifs fait clairement apparaître que les familles monoparentales sont les plus affectées par l'inactivité d'au moins un de leurs enfants.

Que ce soit une famille biparentale ou monoparentale, la majorité des 16-17 ans inactifs réside dans un foyer où les parents sont actifs (cf. tableau 1.). En effet, près de la moitié d'entre eux vit dans un foyer biparental où l'un des deux parents travaille ou dans un foyer monoparental actif. La recherche d'emploi ou l'inactivité des parents concerne peu de jeunes, seulement 7,0 % d'entre eux vivent dans une famille en couple où les deux parents sont inactifs. Toutefois, une attention particulière est portée sur les foyers monoparentaux inactifs car 15,1 % des jeunes de cette étude en sont issus.

Figure 4. La situation familiale des familles des jeunes de 16 ans à 17 ans, en %



Source : Caf en Île-de-France, décembre 2017

Lecture : En Île-de-France, 33,0 % des jeunes de 16 à 17 ans vivent dans une famille monoparentale alors que 44,9 % des jeunes de cette même tranche d'âge et qui sont inactifs vivent dans le même type de foyer.

Tableau 1. L'activité des parents des jeunes inactifs, en %

	Couples avec deux actifs	Couples avec deux chômeurs	Couples avec deux inactifs	Couples avec un actif et un chômeur	Couples avec un actif et un inactif	Couples avec un chômeur et un inactif	Monoparents actifs	Monoparents chômeurs	Monoparents inactifs	Total
Paris	17,8	0,7	5,8	4,1	18,9	2,6	25,9	6,2	17,9	100,0
Hauts-de-Seine	19,7	0,4	4,3	3,5	21,2	2,7	30,0	5,2	13,0	100,0
Seine-Saint-Denis	16,8	0,6	9,4	3,9	25,7	3,1	20,5	3,7	16,3	100,0
Val-de-Marne	18,5	0,9	5,7	4,1	21,3	2,9	27,5	4,9	14,2	100,0
Seine-et-Marne	20,1	0,3	5,5	2,6	19,2	2,8	28,5	6,3	14,7	100,0
Yvelines	16,5	1,2	5,4	3,3	21,6	4,7	29,7	6,2	11,4	100,0
Essonne	16,8	0,4	8,0	2,0	23,7	2,5	24,5	4,9	17,1	100,0
Val-d'Oise	17,7	1,2	8,5	3,9	28,2	3,0	20,4	3,5	13,5	100,0
Île-de-France	17,9	0,7	7,0	3,5	23,0	3,0	24,9	4,9	15,1	100,0

Source : Caf en Île-de-France, décembre 2017

Lecture : En Essonne, 23,7 % des jeunes de 16 à 17 ans inactifs vivent dans un foyer où l'un des parents travaille et l'autre est inactif.

■ 8 300 jeunes de 16-17 ans inactifs vivent dans un foyer à bas revenus

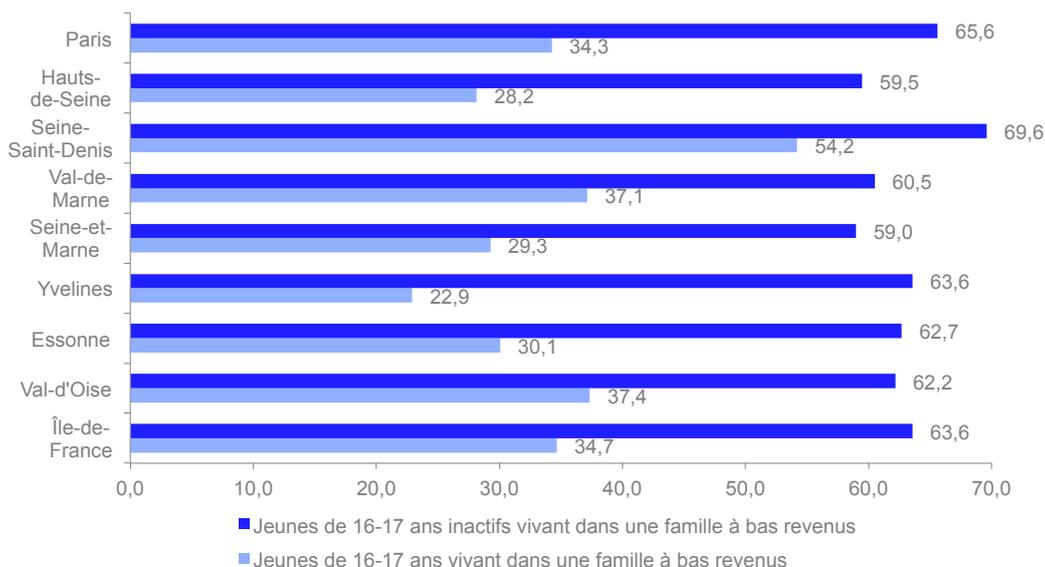
Fin décembre 2017, 70 200 jeunes, âgés de 16 ans à moins de 18 ans, résident dans une famille à bas revenus (8) en Île-de-France, soit 34,7 % des jeunes de cette tranche d'âge. En Seine-Saint-Denis, un peu plus d'un jeune sur 2 est dans cette situation, plaçant le département nettement au-dessus de la moyenne

régionale. Les départements les mieux dotés économiquement, Hauts-de-Seine et Yvelines, affichent des taux très en-dessous de cette moyenne, respectivement 28,2 % et 22,9 % (cf. figure 5.).

Pour la même période, 8 349 jeunes inactifs de 16 ans à 17 ans vivent dans une famille à bas revenus, soit 63,6 % des jeunes inactifs de cette tranche d'âge. Les Hauts-de-Seine, la Seine-et-Marne et dans une

(8) Le seuil de bas revenus pour l'année 2017 est de 1 052 euros.

Figure 5. Les jeunes vivant dans une famille à bas revenus par département, en %



Source : Caf en Île-de-France, décembre 2017

Lecture : Dans le Val-de-Marne, 60,5 % des jeunes de 16 à 17 ans inactifs vivent dans un foyer à bas revenus.

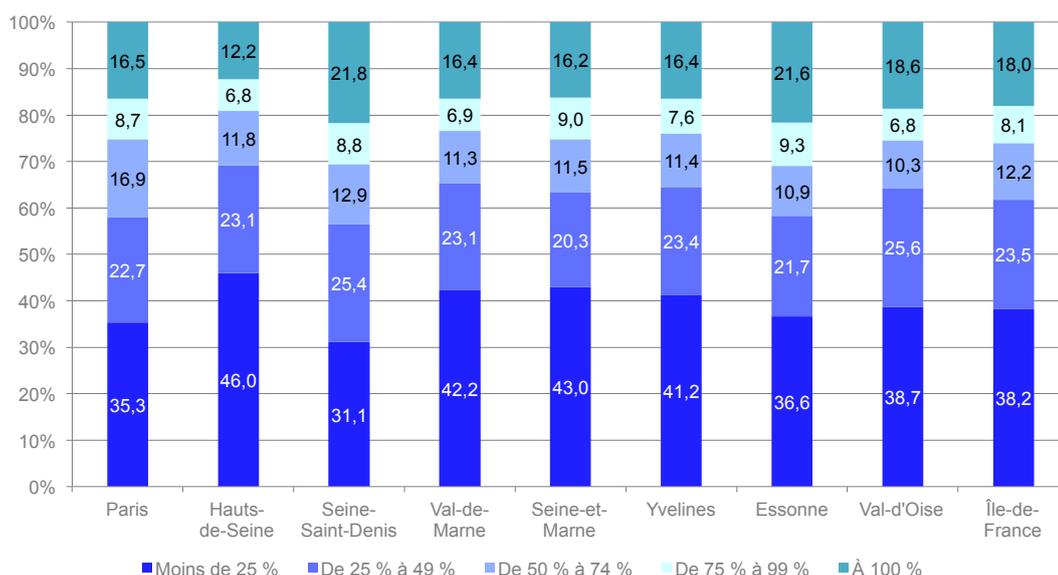
moins mesure le Val-de-Marne, sont les départements où les jeunes de 16-17 ans inactifs vivent le moins dans un foyer à bas revenus. Alors que les trois autres départements de la grande couronne restent dans la moyenne départementale, les deux derniers départements se situent au-dessus de cette moyenne d'une part, la Seine-Saint-Denis avec 6 points de plus et Paris avec seulement 2 points.

Cependant, l'étude comparative du taux de jeunes, vivant dans un foyer à bas revenus, rapporté à celui des jeunes inactifs vivant dans ce même type de foyer, fait apparaître d'importants écarts.

Ainsi, pour la région Île-de-France cet écart s'élève à 28,9 points. Le plus important concerne les Yvelines

(40,7 points), suivi de l'Essonne (32,6 points) puis de Paris et des Hauts-de-Seine, ex aequo (31,3 points). Deux indicateurs montrent indubitablement que la précarité monétaire est un facteur de décrochage scolaire ou professionnel pour ces jeunes : d'une part, la surreprésentation des jeunes inactifs dans les familles à bas revenus et d'autre part, l'aisance économique des départements concentrant les écarts les plus importants. Ainsi, les foyers à bas revenus, à l'instar des foyers monoparentaux, représentent, pour les politiques publiques, des facteurs identifiant des publics cibles, pour pallier le risque d'inactivité des jeunes. En Île-de-France, plus d'un tiers des jeunes concernés par cette étude vit dans une famille dépendante à moins de 25 % des prestations versées par les caisses d'allocations familiales (Caf), près d'un quart

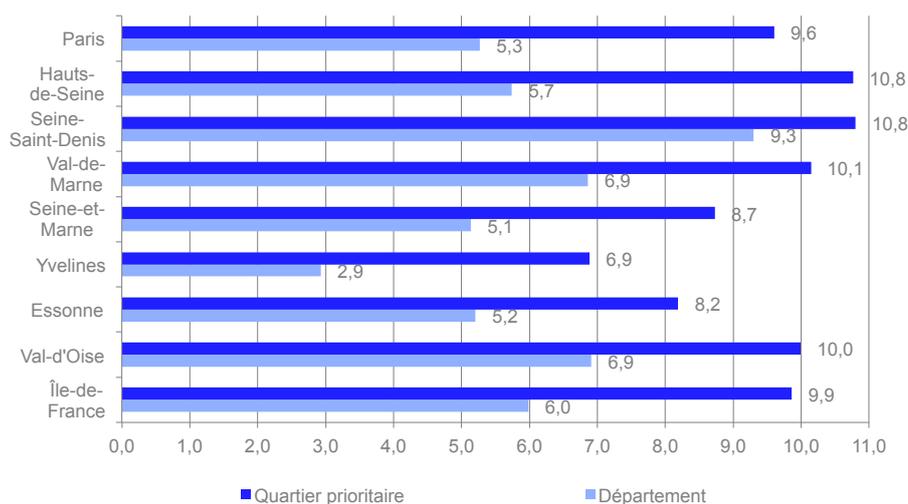
Figure 6. Le niveau de dépendance aux prestations des familles des jeunes inactifs par département, en %



Source : Caf en Île-de-France, décembre 2017

Lecture : Dans le Val-d'Oise, 25,6 % des jeunes inactifs vivent dans une famille dépendante entre 25 % et 49 % aux prestations.

Figure 7. Proportion des jeunes inactifs par département et les quartiers prioritaires, en %



Source : Caf en Île-de-France, décembre 2017

Lecture : En Essonne, 5,7 % des jeunes 16-17 ans sont inactifs alors que 8,2% vivent dans un quartier prioritaire.

dans une famille dépendante entre 25 % et 49 % et plus d'un tiers réside dans un foyer dépendant à 50 % et plus (cf. figure 6.).

In fine, près de 4 jeunes inactifs sur 10 vivent dans une famille peu dépendante. Dans les Hauts-de-Seine, c'est environ près de la moitié d'entre eux. En revanche, un quart des jeunes inactifs vit dans une famille fortement dépendante (à partir de 75 %). Ces taux montent à 3 jeunes sur 10 pour les départements de la Seine-Saint-Denis et de l'Essonne, dont la moitié vit dans une famille dépendante à 100 %.

■ 3 800 jeunes de 16-17 ans inactifs vivent dans un quartier prioritaire

En décembre 2017, 39 100 jeunes de 16-17 ans vivent dans un quartier prioritaire en Île-de-France et près de 10 % d'entre eux sont inactifs alors que sur l'ensemble de la région, ce taux ne s'établit qu'à 6 % (cf. figure 7.).

À l'échelle des quartiers prioritaires, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise dépassent légèrement la moyenne régionale. Cependant, la Seine-Saint-Denis se distingue, étant le seul département où l'écart est le moins important (10,8 % dans le quartier prioritaire, 9,3 % dans le département). Le constat d'inactivité des jeunes de 16 à 17 ans, plus fort dans ce département, est en partie dû à la couverture territoriale des quartiers prioritaires de ce département : 63 quartiers prioritaires pour 40 communes. Cette concentration laisse donc peu d'espaces aux quartiers non prioritaires.

En examinant plus précisément les propriétés socio-démographiques des familles, dont les jeunes inactifs sont issus, 4 typologies (9) se dégagent sur le territoire francilien (cf. carte). Cette typologie donne à voir des particularités territoriales pour une meilleure connaissance des populations afin de mieux cibler les jeunes de 16-17 ans inactifs.

Le profil 1 : «L'hypercentre parisien et la grande couronne, à faible dépendance aux prestations et forte activité des parents».

Dans ces communes, 4,1 % des jeunes de 16-17 ans sont inactifs (10). Ce profil se caractérise principalement par des jeunes inactifs issus de familles plutôt monoparentales avec 2 enfants à charge où le taux d'activité de la famille est fort. Ces familles peu dépendantes aux prestations des Caf (moins de 25 % de taux de dépendance) bénéficient principalement des prestations familiales. Elles se distinguent également par leur statut de propriétaire de leur logement ou d'accédant à la propriété.

Le profil 2 : «L'ouest parisien et la petite couronne, avec une dépendance située entre 25 % et moins de 50 %, et des parents en recherche d'emploi». Parmi les jeunes âgés de 16 à 17 ans révolus, 5,5 % d'entre eux sont inactifs. Ils résident principalement dans des foyers monoparentaux avec une forte proportion de familles n'ayant qu'un seul enfant à charge, où la recherche d'emploi est un critère prégnant au sein du foyer. La dépendance aux prestations reste en-dessous des 50 % mais la proportion des familles, se situant entre 25 % et 50 %, est plus élevée que dans le profil 1. Habitant majoritairement dans le parc locatif non social, ces familles perçoivent les prestations familiales et les aides au logement.

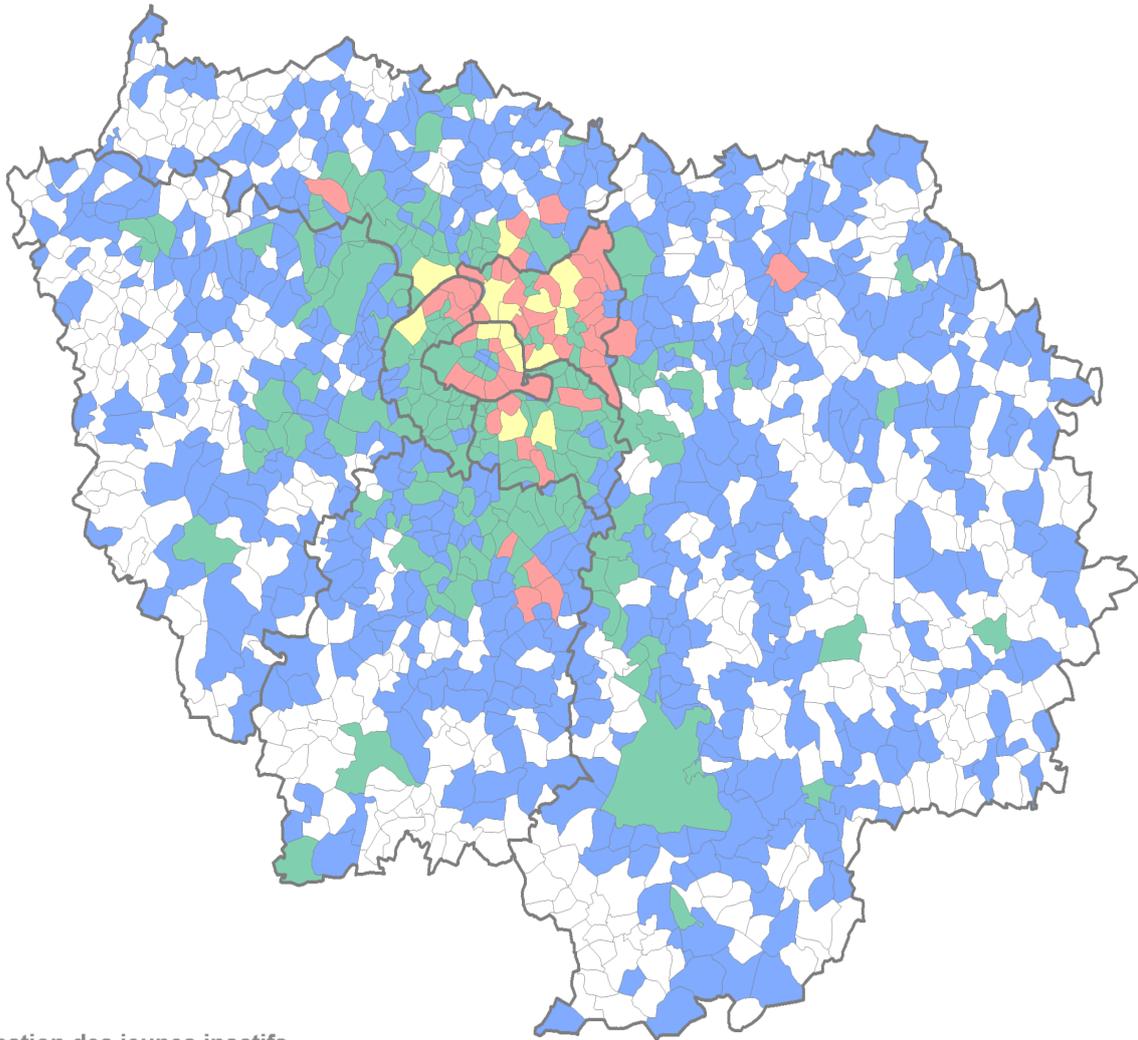
Le profil 3 : «Le sud parisien, l'est de la Seine-Saint-Denis et le nord des Hauts-de-Seine, à forte dépendance aux prestations où au moins un parent est inactif». Dans ces communes, 8,1 % des jeunes de 16-17 ans sont inactifs. Les familles sont le plus souvent en couple et composées de 3 ou 4 enfants à charge. Le chômage ou l'inactivité d'un des deux parents conduit ces familles à dépendre des prestations versées par les Caf à hauteur d'au moins 50 % dans 4 situations sur 10.

(9) Le profil 0 renvoie aux communes pour lesquelles il n'y a pas de jeunes inactifs.

(10) Pour mémoire, en Île-de-France, 6,2 % des jeunes de 16-17 ans révolus sont inactifs.

CARTE.

Typologie du territoire francilien selon les caractéristiques des jeunes inactifs, en 2017



**Classification des jeunes inactifs
âgés de 16 à 17 ans**

	Profil 0
	Profil 1
	Profil 2
	Profil 3
	Profil 4

Source : Caf en Île-de-France, décembre 2017

Résidant davantage dans le parc locatif non social, ces jeunes inactifs vivent dans des familles fortement dépendantes des prestations, percevant au moins un minima social, les prestations familiales et une aide au logement.

Le profil 4 : «Le nord parisien et quelques communes de la petite couronne, à très forte dépendance aux prestations».

Parmi les jeunes âgés de 16-17 ans, 9,3 % d'entre eux sont inactifs. Ils vivent majoritairement dans des

familles ayant au moins 5 enfants à charge et l'inactivité du ou des deux parents est plus forte que la moyenne. De même, les familles dépendantes à 100 % aux prestations sont surreprésentées et pour 7 situations sur 10, les jeunes sont issus d'une famille à bas revenus. Majoritairement locataires dans le parc social, ces familles perçoivent au moins un minima social, les prestations familiales et une aide au logement. ■

Emmanuelle Pascal
Ctrad – Caf en Île-de-France